



UN ENGAGEMENT, DES CONVICTIONS, UNE EXPÉRIENCE AU SERVICE DU PERSONNEL

Après un premier mandat, j'ai été choisie par le SNABF Solidaires pour présenter à nouveau ma candidature à vos suffrages. Forte de l'expérience de ces six années, je suis naturellement fondée à m'exprimer sur le rôle du Conseiller Général Représentant le Personnel. Présenter un bilan de mon mandat revient aussi à analyser avec lucidité la fonction.

Je suis tout d'abord convaincue que le CGRP est un atout pour tout le Personnel dans le dispositif de représentation sociale à la Banque.

UN RÔLE

Le CGRP, au sein du Conseil Général, seul membre élu par le suffrage universel, porte la voix du Personnel. Pour ma part, c'est sans relâche que j'y ai défendu nos activités, nos missions et nos emplois.

Le CGRP apporte une aide individuelle à l'ensemble des agents. J'ai défendu personnellement des centaines de dossiers, notamment dans le cadre du PSE ; les succès ont été notables. Sans doute parce que mes arguments portaient auprès d'une Direction de la Gestion des Ressources Humaines qui a su fréquemment concilier les intérêts de la Banque et les intérêts des agents.

Le CGRP, seul représentant élu de tout le Personnel, peut maintenir le dialogue avec le Gouvernement de la Banque par des échanges constructifs portant les aspirations du Personnel. Je m'y suis attachée pendant six ans. L'exercice n'a jamais été facile. J'ai pourtant toujours privilégié un dialogue de bon sens avec le Gouvernement de la Banque et eu à cœur de faire du CGRP un interlocuteur capable d'effectuer une synthèse des attentes syndicales afin d'instiller un peu d'humanité dans les penchants bureaucratiques des dirigeants de la Banque.

Il est vrai que les résultats concrets du dialogue social sont décevants. Quand je demande de ne pas oublier la redistribution d'une partie des gains de productivité afin de maintenir la motivation du Personnel déjà bien affaiblie, on me répond «raison», «exemplarité», «Cour des Comptes», «État». Pour nos dirigeants, le Personnel ne doit plus rien attendre en raison de supposés avantages dont nous abuserions (nous, nous parlons d'acquis sociaux !) et qu'on ne cesse de nous reprocher depuis plus de 20 ans. J'imagine que pour le Gouverneur Noyer et son entourage technocrate-libéral, il ne devra plus rien rester de ce qui faisait de la Banque de France un exemple de politique sociale. Aujourd'hui, pour nos dirigeants, c'est un passé honteux à effacer au plus vite ! **Pour ma part, je revendique l'héritage de nos conquêtes sociales.**

Les aspirations du Personnel sont respectables et doivent être respectées, au travers notamment du CGRP. Je prendrai les moyens de mieux vous faire écouter auprès de nos dirigeants, quitte à ne pas poursuivre avec eux un dialogue qui ne serait que de façade et ne servirait, au final, qu'à justifier leurs décisions étroitement gestionnaires.

Le CGRP est aussi porteur de la voix du Personnel à l'extérieur de la Banque et notamment dans les médias. Lui faut-il, pour préserver le dialogue interne, laisser les seuls syndicats s'exprimer à l'extérieur et se limiter à un rôle de médiateur entre la Banque et son Personnel, la Banque et les syndicats ? Pour moi, la réponse est non. J'utiliserai tout à la fois le " levier médiatique " et les appuis extérieurs, pour mieux défendre le service public dont est investie la Banque et nos intérêts collectifs et individuels.

UNE ACTION

Sur la base de mes engagements de 1999, mon fil conducteur a été notamment de faire reconnaître par la Banque la valeur et la qualité de son Personnel.

Aujourd'hui et malgré mes nombreuses interventions sur le sujet, le Gouvernement de la Banque et certains de ses plus hauts dirigeants jouent seuls, décident seuls, sans souci aucun de l'avis du Personnel, au mépris du sens de l'entreprise. Résultat pour le Personnel : désintérêt, démotivation, perte de confiance en l'avenir de l'entreprise, sentiment de manque de considération, voire de mépris. **Pour moi, la force d'une équipe repose sur sa capacité à permettre à chacun de ses membres de s'épanouir en fonction de ses compétences, pour un but collectif.**

Proche du terrain, j'ai souvent exposé aux gouverneurs des exemples quotidiens rapportés de mes contacts avec vous, pour illustrer des propositions d'améliorations à apporter dans le fonctionnement de la Banque. **La bataille pour l'évolution des mentalités est une longue quête. Je n'y renonce pas** quelles que soient les difficultés à surmonter, car je constate que dans beaucoup d'entreprises, le Personnel a la place qui lui est due. Pourquoi pas à la Banque de France ? **Nos dirigeants doivent mieux reconnaître les compétences et la conscience professionnelle des agents et mieux les rémunérer.**

Sur le plan de nos activités, je continuerai de démontrer le bien-fondé de nos propositions. L'intégration de la Banque de France dans le Système Européen des Banques Centrales, la signature du Contrat de Service Public, le décret sur l'entretien de la monnaie fiduciaire, les restructurations à la fabrication des billets, dans le réseau mais aussi dans des services centraux ont fait de la défense de nos activités une priorité absolue de mon dernier mandat.

La grande implication du cabinet CGRP dans l'élaboration des 100 propositions de l'Intersyndicale en est une illustration. Mais cet exercice doit sans cesse être repris et actualisé tant les interrogations sont grandes, et **je continuerai de m'y employer.**

Dans le domaine de la gestion des ressources humaines, si nous nous sommes débarrassés du projet néfaste de la restructuration des catégories, nous n'avons encore rien obtenu dans le cadre de la gestion des carrières, du développement de la promotion interne, de la reconnaissance des compétences et de la fluidité intercatégorielle. Les multiples erreurs de la Banque dans ce domaine ont compromis un projet qui reste indispensable pour préserver notre avenir et qui va se révéler incontournable si notre vie active à la Banque devait se prolonger. **Ayant été au cœur des négociations avant et depuis mon élection, j'entends agir pour un système de gestion des ressources humaines prenant en compte les légitimes inspirations du personnel et les intérêts de l'entreprise.**

Les sujets qui vous et me tiennent à cœur, et qui risquent de faire l'objet de réformes diverses et variées dans les années à venir, sont nombreux, et tous mes écrits de campagne n'en feront pas le tour ; je reviendrai sur ceux dont les enjeux seront essentiels pour nos combats de court terme, et j'aborderai également des problématiques de plus long terme.

En attendant, **dans la continuité de mon action au service du Personnel, notamment en tant qu'élue CE et CCE puis CGRP, je vous réaffirme ma volonté de vous représenter et d'avoir votre confiance car mes convictions sont profondes et intactes :** le Personnel de la Banque est constitué de professionnels qui doivent être écoutés pour le plus grand profit de notre Institution.

Je m'engage à continuer à nous défendre, parce que ma foi en la justice qui nous est due est inébranlable et parce que mon combat n'est pas terminé.

**Pour agir,
la force de l'expérience**

Marie-Paule GEORGEL
Candidate CGRP, présentée par le SNABF Solidaires